

## Une proposition de LETTRE AUX ÉLUS DES COMMUNES OU COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Les élèves des classes de l'école .....

sont inscrits AU DISPOSITIF NATIONAL ECOLE ET CINÉMA

Ces enfants vont participer au premier projet d'éducation artistique de France.

Ils vont avec leurs camarades et leur enseignant, rencontrer une œuvre cinématographique par trimestre dans une salle de cinéma. Les films sont proposés au niveau national par une instance de professionnels, puis choisis au niveau départemental. Ils sont l'occasion d'aborder des connaissances et des compétences liant différents domaines d'apprentissage, dans le cadre des programmes de l'école. Et ceci au sein d'une démarche de projet, riche de sens et de motivation.

À travers ces films et les questionnements qu'ils vont susciter, les enfants vont pouvoir construire leur regard et leur pensée pour apprendre à comprendre le monde qui les entoure, comprendre les autres, se comprendre eux-mêmes.

Vous pourrez aussi aller sur la [plateforme numérique Nanouk à l'espace Famille](#), conçu spécialement pour les familles, afin qu'elles découvrent activement avec leurs enfants les œuvres cinématographiques rencontrées.

Dans le cadre du **PEAC, parcours d'éducation artistique et culturelle**, le soutien logistique et/ou financier, dans un souci d'équité, est essentiel pour permettre à un plus grand nombre d'enfants de participer dans les meilleures conditions possibles à ce dispositif **ECOLE ET CINÉMA** :

- Transport vers la salle de cinéma : 3 transports sur l'année scolaire, un seul pour les PS MS
- Tickets d'entrée au cinéma : 2,50 € par élève et par film, gratuit pour les accompagnateurs
- Éventuellement organisation des projections scolaires dans des salles municipales avec un cinéma itinérant

La plaquette ci-jointe a pour objectif de vous faire découvrir le dispositif.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre demande.

Cordialement

Les enseignants .....

Année scolaire : 2017-2018